

Mélanges Religieux,

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
PROHON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pas-
tres, par la poste, pay-
ables d'avance.

VOL. 2.

MONTRÉAL, 22 OCTOBRE 1841.

No. 14.

ASILE POUR LES FEMMES AGÉES ET INFIRMES

OU

MAISON DE LA PROVIDENCE.

Une pieuse solennité vient d'avoir lieu dans le modeste oratoire de la MAISON DE LA PROVIDENCE. Le 16 du courant, un sainnedi, jour, comme l'on sait, particulièrement consacré à la Sainte Vierge, les Dames nouvellement incorporées pour l'Asile des femmes âgées et infirmes, commençaient leurs charitables travaux. Mgr. l'évêque de Montréal s'était rendu à l'hospice pour en bénir les heureux commencemens. Sa Grandeur, accompagnée du chapelain de l'établissement et de M. St. Pierre, prêtre du Séminaire, chanta d'abord le *Veni, Creator* etc., puis quelques strophes du *Stabat*, vû que l'Asile est sous le titre de Notre-Dame des Sept Douleurs, et l'antienne *Manum tuam* etc., à la louange de Ste. Elisabeth, patronne de l'oratoire. Après ce chant, quelques versets et des oraisons, Mgr. Bourget adressa à la pieuse assemblée quelques-unes de ces paroles simples et touchantes dont, sans doute, St Vincent de Paul se servait pour inspirer aux autres la charité qui le consumait. Ensuite le prédicateur énuméra les œuvres, les prodiges que la piété du sexe enfante partout en Europe, dans les lieux où les Sœurs de la Charité ont des établissemens ; il redisait alors ce que son cœur avait éprouvé en voyant les Hôpitaux de Marseille, les Asiles de Lyon, les Hospices d'Angers, les Fondations nombreuses de Paris, les merveilles de la Charité à Rome. Puis, faisant une heureuse allusion aux paroles du Diacre St. Laurent qui, pour les trésors de l'Église, montrait au Proconsul Romain les pauvres et les infirmes qu'il nourrissait, le charitable évêque montrait aussi aux cœurs sensibles de ces Dames, ce nombre de paralytiques, d'aveugles, d'infirmes de toutes les sor-